



ARRÊTÉ

N° : 2023-32

Exécutoire le : 6 - DEC. 2023

Publié / Notifié le : 6 - DEC. 2023

Visé le : 6 - DEC. 2023

TOURISME

Arrêté portant nomination de Monsieur Frédéric RICHER, Directeur de la Société d'Exploitation de l'aéroport Chambéry-Aix-les-Bains, en tant que membre socio-professionnel suppléant de l'Office de Tourisme Intercommunal en remplacement de Madame Mylène LEULY

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code du tourisme,
- Vu les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal, approuvés par délibération du conseil communautaire du 12 janvier 2017 et modifiés par délibération du 13 novembre 2019, 21 septembre 2021 et 21 février 2023,
- Vu l'arrêté n°61-2020 du 30 juillet 2020 portant nomination des membres socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal,
- Vu le courrier de Madame Sabine GRANGER, Présidente de la Société d'Exploitation de l'aéroport Chambéry-Aix-les-Bains, exposant le remplacement de Madame Mylène LEULY, Directrice de la société d'Exploitation de l'aéroport Chambéry-Aix-les-Bains, par Monsieur Frédéric RICHER,

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Madame Mylène LEULY au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal, cette dernière occupant les fonctions de membre suppléante conformément à l'arrêté du 30 juillet 2020,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : NOMINATION DE MONSIEUR FREDERIC RICHER

Monsieur Frédéric RICHER, directeur de la Société d'Exploitation de l'aéroport Chambéry-Aix-les-Bains, est nommé membre suppléant du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal au titre des membres socio-professionnels, pour la durée du mandat communautaire, en remplacement de Madame Mylène LEULY.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. Frédéric RICHER.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 5 décembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

CENTRE DE FORMATION AIX RIVIERA
Madame Laurie SOUVIGNET
Directrice Générale
45 rue Jacques CELLIER
BP 70132
73100 GRESY SUR AIX

Viviers-du-Lac,
Le 10 octobre 2023

Madame la Directrice Générale,

Par la présente, je tiens à vous informer des changements à venir dans la gouvernance de l'aéroport Chambéry Savoie Mont Blanc.

Après plus de quatre années passées à œuvrer à vos côtés et ainsi mettre en avant l'attractivité de l'aéroport au plus près des enjeux économiques et touristique du territoire savoyard, Madame Mylène LEULY, jusqu'alors Directrice de la Société d'Exploitation de l'Aéroport Chambéry-Aix (SEACA), occupera désormais le poste de Directrice Projets pour les Aéroports de Lyon (ADL).

C'est Monsieur Frédéric RICHER, actuel Directeur Projets à la Direction des Aéroports Régionaux Français (DARF) de VINCI Airports, qui a été nommé pour lui succéder à la direction de l'aéroport de Chambéry Savoie Mont Blanc à compter du 2 novembre prochain.

Soyez assurée que Monsieur RICHER aura à cœur de poursuivre le travail engagé par Madame LEULY auprès des collectivités locales et des acteurs touristiques dans le cadre du développement de l'aéroport, tout en s'attachant à promouvoir à vos côtés le positionnement stratégique de cet outil central du territoire savoyard.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Sabine GRANGER
Présidente



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté 2023-32 : Arrêté portant nomination de Monsieur Frédéric RICHER, directeur de l'aéroport de Chambéry Savoie Mont-Blanc, en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal en remplacement de Monsieur Mylène LEULY

Date de transmission de l'acte : 06/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 06/12/2023

Numéro de l'acte : ar627 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231205-ar627-AI

Date de décision : 05/12/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)